

Notice du jeu de 36 cartes « permission d'apprendre »

Illustrations : Pascale Defaye

Conception : Laurence Defaye

Ce jeu est destiné aux coachs, formateurs, facilitateurs, animateurs, médiateurs... qui souhaitent faciliter leur pratique de mise en place de Protections et Permissions préalable à un travail de groupe en situation de formation. Le jeu s'utilise également hors situation de formation (voir ci-dessous).

Le jeu est au service de la pratique professionnelle de l'animateur. Ce dernier est responsable de se former à la pratique des Protections et Permissions et de l'utiliser selon la déontologie de son secteur d'exercice.

Il est recommandé de mettre en place les protections AVANT les permissions. En effet, une permission (comme celle de prendre le risque de se tromper devant le groupe, par exemple) ne fonctionne sans dommage que si la protection nécessaire a été mise en œuvre (pas de dévalorisation).

Pour toute question relative à l'usage du jeu, n'hésitez pas à me contacter.

Suggestion d'usage en début de session de formation :

1. Temps dédié à la réflexion sur les règles protégeant le groupe pendant la session de formation :
 - Réflexion individuelle de chacun des stagiaires : « quels sont mes besoins en matière de règles de fonctionnement pour profiter pleinement de la formation ? » → chacun note
 - Distribution de toutes les cartes « protections » (jokers compris) ; selon la taille du groupe certains auront plus de cartes que d'autres, si la taille du groupe est supérieure à 12, on peut distribuer une carte pour deux ou utiliser deux jeux
 - Tour à tour chacun retourne une carte et dit ce que cela représente pour lui ou elle ; si deux jeux ont été utilisés la personne qui a la même carte intervient en même temps ; les autres complètent si besoin (formateur compris)
 - Les personnes qui ont des jokers passent leur tour et parleront en dernier pour recueillir les besoins qui n'ont pas été couverts par les autres cartes → ceux-ci seront ajoutés sur un paperboard. Les cartes autres que les jokers ainsi que la feuille de paperboard peuvent ensuite être mises en évidence sur un mur pour que les protections restent présentes visuellement pendant tout le long de la formation.

2. Dans un second temps, le groupe est invité à regarder l'ensemble des cartes « permissions » étalées sur une table :
 - Chaque personne choisit une ou plusieurs cartes qui correspondent à des permissions importantes pour elle pendant la formation
 - Les cartes choisies peuvent également être fixées pour être visibles pendant la formation – ou – les personnes gardent les cartes près d'elles

3. Selon le groupe et les objectifs de formation, le formateur pourra donner du sens aux termes de protections et permissions, en lien avec le développement de la puissance : c'est l'outil des 3P, issu de l'analyse transactionnelle, et pour lequel Patricia Crossman a reçu le prix Eric Berne en 1976 : Protections → Permissions → Puissance.

Suggestion d'usage en début de travail de groupe (hors situation de formation).

Le même processus que ci-dessus peut être suivi en enlevant les cartes « permissions » qui sont spécifiques aux situations de formation (4 cartes concernant l'apprentissage et 3 cartes concernant le progrès). Les cartes qui concernent les expérimentations pourront être conservées pour les réunions de projet ou de brainstorming ou retirées si elles ne sont pas appropriées au sujet de la réunion.

Pascale et Laurence DEFAYE – tous droits réservés